

Mairie de Saint GERMAIN des PRES
Canton : EXCIDEUIL
Arrondissement : PERIGUEUX
Département : DORDOGNE

CONSEIL MUNICIPAL du 9 juin 2017

Nombre de conseillers
En exercice : 14
Présents : 12
Votants : 12

L'an deux mil dix sept
Le 11 mai à 20 h 30
Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Germain des Prés
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de VALENTIN Jean-Pierre, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 3/06/2017

Présents : Mrs.DUPUY.DUTEIL.VALENTIN.REY. ESCLAVARD.
MOREAU. TEILLET Mmes ZBINDEN. FARAND. JOUFFRE.
GIRY. MASSIAS

Absents excusés : Mrs MILLION et REBEYROL

Secrétaire de séance : Mme JOUFFRE Marie

Début de séance : 20H45

ORDRE DU JOUR

Approbation Compte de gestion 2016
Approbation compte de gestion 2016 assainissement
Règlement d'intervention voirie et aménagement des bourgs
Rapport d'évaluation 2017 de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des
Charges Transférées)
Rétrocession concession cimetièrè

1) Approbation des comptes de gestion 2016
Approuvés par les membres présents

2) Règlement d'intervention voirie et aménagement des bourgs
Aménagement des bourgs + sécurisation : reste à la charge des communes 50%
Les réseaux doivent être enfouis (eau-électricité-téléphone)
Le projet doit être déposé à la Communauté de Communes avant le 25 janvier 2018.
Les membres présents après en avoir délibéré acceptent ce règlement.

3) Rapport d'évaluation 2017 de la CLECT
Transfert de charges suite aux compétences de la nouvelle communauté de communes (ex :
assainissement)
L'attribution de compensation pour la commune s'élève à 20 691€ pour 2017
Elle sera recalculée chaque année.

Les membres présents approuvent ce rapport d'évaluation.

4) Rétrocession concession cimetièrè

Mr et Mme CASSAGNE Daniel ont adressé un courrier à la mairie indiquant qu'ils souhaitaient rétrocéder leur concession à titre gracieux.

Les membres présents acceptent cette rétrocession.

5) Questions diverses

- Réhabilitation de la cour de l'église + aménagement extérieur « Maison Ratteni »

Mr ESCLAVARD Stéphane propose de refaire la haie, d'enlever le pêcher, raser le mur et mettre de la pelouse.

- Sanitaire hangar municipal : installation d'un sanibroyeur
- Volets salle des fêtes : installer des arrêtoirs, et rajouter dans le contrat de location le fait de fermer les volets.
- Stagiairisation de Mr JAVANAUD Philippe depuis le 6 mai 2017.
- Monsieur ELIE Philippe est en mi-temps thérapeutique pour une durée de 3 mois soit jusqu'au 6 septembre 2017.
- Monsieur POUYADOU Frédéric a un contrat de travail à mi-temps.
- Monsieur VALENTIN Jean-Pierre a été à la réunion pour l'homologation du terrain de moto-cross qui se situe sur la commune de ST JORY LASBLOUX. Un accord a été trouvé. L'agrandissement de la piste a été accordée. La préfecture a autorisé 16 jours soit 32 ½ journées d'ouverture dont le week-end et le mercredi après-midi, sauf en Juillet et Août.
- Mr et Mme BLACKCHAUW remercie le conseil municipal pour la journée « OPEN GARDENS ».
- Bar : Aménagement wc handicapé et agrandissement (déclaration préalable à faire)
- Pétition de la commune de ST LEON SUR L'ISLE pour les demandes de cartes d'identités.
- Rythmes scolaires : libre choix des communes.

Fin de la séance : 23h12